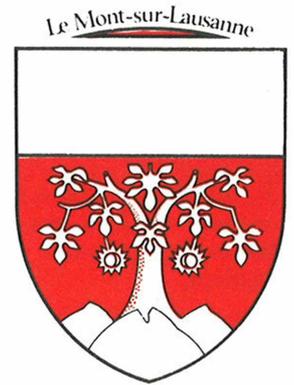


AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne.

Rédacteur: M. Alfred Botgeaud, municipal.

Impression: Impression offset J.-P. Hauswirth Le Mont.

MESSAGE DU SYNDIC

COMPTE 1975:

L'exercice 1975 s'est terminé d'une manière particulièrement heureuse pour nos finances communales.

Le Budget de cette année-là prévoyait un excédent de dépenses de l'ordre de Fr. 86'000.--.

En cours d'année, le Conseil communal a accordé des crédits supplémentaires pour le paiement des réadaptations se montant à près de Fr. 264'000.--, intervenues en cours d'année, pour les participations communales à plusieurs organismes fédéraux, cantonaux ou intercommunaux.

Malgré ces dépenses supplémentaires, prévues pour les premières, mais imprévisibles et pourtant obligatoires pour les secondes, le bouclage de nos comptes fait apparaître un excédent net de recettes de l'ordre de Fr. 635'000.--.

Ce résultat très satisfaisant est dû principalement à l'augmentation du produit des impôts: (comparaison avec le Budget)

Revenu - fortune	+ Fr. 350'000.--
Impôt foncier	+ Fr. 23'000.--
Personnes morales	+ Fr. 112'000.--
Ventes-échanges, gains immobiliers, successions, impôt à la source	+ Fr. 90'000.--
ainsi que grâce au rendement de nos liquidités momentanées, placées à court terme à des taux favorables:	+ Fr. 92'000.--

Dans chaque dicastère, d'autres recettes imprévisibles sont venues contrebalancer les dépenses supplémentaires.

En analysant les causes principales de l'excédent de recettes de 1975, nous devons relever les éléments suivants:

1. **Revenu-fortune:** 1ère année de la période fiscale dont les déclarations étaient établies sur les revenus de 1973 et 1974.
2. **Impôt foncier:** incidences des nombreuses constructions nouvelles, villas, bâtiments locatifs et industriels.
3. **Personnes morales:** industries nouvellement installées sur notre territoire.

Notre taux d'imposition est pourtant resté inchangé depuis de très nombreuses années, avec ses caractéristiques principales qui sont: 1 Fr. par franc de l'impôt cantonal de base, et arrêt de progression à 7%, soit à Fr. 40'700.-- de revenu. Il n'est pas dans les intentions de la Municipalité d'en proposer la modification, ni dans le sens d'un allègement, que le résultat des exercices écoulés pourrait laisser entrevoir, ni dans le sens d'une augmentation, que les projets de constructions et d'équipements pourraient peut-être faire craindre.

Pourquoi pas d'allègement?

parce que, malgré tout ce qui a été fait en matière d'équipement général, (épuration des eaux, améliorations des chaussées de quelques tronçons de trottoirs), qu'en matière de construction et d'entretien de bâtiments, (vestiaires et cantine du Châtaignier, groupe sportif, Temple, collèges de hameaux, etc.), nous ne sommes pas, et ne serons jamais au bout d'un programme qui se renouvelle et se complète sans cesse.

Pourquoi pas d'augmentation?

parce que, malgré tout ce qui a été fait, la dette communale n'a pas été modifiée depuis 1972. Dans l'ensemble du canton, la dette communale moyenne était de Fr. 2742.-- par habitants en 1974, alors que la nôtre est, à ce jour, de Fr. 437.--, sans tenir compte des valeurs actives. Nous pouvons donc entrevoir la possibilité de l'augmenter quelque peu, sans modifier notre taux d'imposition.

PROJETS A COURT TERME:

Comme il l'a été relevé dans le précédent journal, le nombre de nos enfants a très sensiblement augmenté l'an passé. Ce fait nous oblige à prévoir, dès cette année déjà, la construction du bâtiment scolaire prévu sur la propriété communale du Champ du Mottier, afin d'avoir à disposition les locaux nécessaires prévisibles, pour la rentrée scolaire d'automne 1977.

Dans l'immédiat, pour cet automne, nous devons ouvrir deux nouvelles classes qui seront provisoirement logées dans la salle des maîtres et la salle de couture du collège du Mottier.

Cette nécessité ne va pas sans perturber l'organisation actuelle, mais elle est juste tolérable pour une année seulement.

Le projet de ce nouveau bâtiment scolaire fut présenté au Conseil communal en octobre 1974 et la construction n'était prévue que pour 1979-1980. Il n'y a été apporté aucune modification à son ensemble architectural, mais afin d'en abaisser provisoirement le coût, seuls les locaux jugés strictement indispensables dans l'immédiat seront aménagés, les autres l'étant au fur et à mesure des besoins.

Il est à relever que cette construction recevra une subvention de 10% accordée par la Confédération dans le cadre de son action d'aide en matière d'investissements publics.

Création d'un trottoir sur la route des Martines, entre la place du Petit-Mont et le chemin du Saux: ce projet comprend la correction de la chaussée pour y améliorer la visibilité et la création de deux trottoirs.

Son exécution était prévue pour 1977 mais, comme elle est aussi au bénéfice de subvention fédérale, nous envisageons de la mettre en chantier cette année encore.

Les pourparlers avec les propriétaires touchés par cette réalisation sont terminés au sujet des emprises du terrain. Nous nous devons de signaler l'excellent esprit de

compréhension et de collaboration qui a été manifesté par la presque totalité d'entre eux. Dans 3 cas, nous avons pu procéder à un échange de terrain; dans 3 cas nous achèterons cette emprise; dans 1 cas nous devons procéder par expropriation et enfin, dans 4 cas, les propriétaires ont spontanément offert gratuitement la superficie nécessaire, démontrant par là leur approbation à ce projet. Que voilà un bel exemple de générosité et d'esprit civique: que tous soient ici vivement remerciés.

AUBERGE COMMUNALE

Pour des raisons de santé, Mme et Mr F. Bruder, locataires de notre Auberge, ont décidé de renoncer, dès fin septembre prochain, à en assumer l'exploitation. Une étude est en cours, confiée à un architecte établi dans notre Commune, en vue d'améliorer et de faciliter les conditions de travail dans cet établissement.

D'ores et déjà, nous profitons de remercier nos aubergistes pour l'amabilité et le sérieux dont ils ont fait preuve durant les trois années qu'ils auront passées parmi nous et présentons nos meilleurs vœux à Madame Bruder.

Philippe RAUSCHERT
Syndic

INTÉRÊTS GÉNÉRAUX

Mr Aloïs Belet

Les 4 Coins du Mont ne sauraient laisser passer sous silence votre 90e anniversaire que vous avez fêté le 15 mars dernier au milieu de vos très nombreux amis.

Nous nous associons aux vœux de tous et de vos Autorités, car, comme l'a relevé notre Syndic Ph. Rauschert, vous avez fait partie pendant 24 ans du Conseil communal en y siégeant de 1934 (à 48 ans!) à 1957.

Nous vous devons l'origine de la grande salle et à l'époque vous luttiez déjà contre les décharges et la pollution. Vous vous inquiétiez aussi de l'esthétique des constructions en demandant un nouveau règlement.

Monsieur le Syndic vous a qualifié de citoyen modèle. Permettez-moi de vous décerner celui de «bourgeois honorifique» en attendant le faste du centenaire où nous comptons tous nous retrouver.

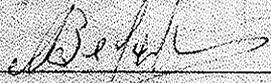
Santé !

La Rédaction:
A. Borgeaud

Nom Name Cognome	B E L E T
Prénom(s) Vorname(n) Nome(i)	Aloïs
Né(e) le Geboren den Nato(a) il	15 mars 1886



Signature
Unterschrift
Firma



L'entraide bénévole

Sous l'impulsion de Mme D. MOLL, infirmière OMSV, une entr'aide bénévole s'est créée au Mont.

Une dizaine de dames se sont inscrites pour effectuer quelques tâches et dépannage, soit:

garde d'enfants occasionnelle;
visites aux personnes âgées, isolées, handicapées;
transport en voiture.

Afin de pouvoir bénéficier d'une telle aide, les personnes intéressées peuvent atteindre Mme MOLL au numéro de téléphone 33 16 92, chaque jour de 11 h. à 12 h. Celle-ci transmettra les demandes aux dames qui se sont mises à sa disposition.

Il faut espérer que toutes ces bonnes volontés réunies contribueront à aider et soulager des personnes momentanément en difficulté.

Nos braves pompiers

ont beau répondre aux appels impératifs, aux alarmes à toutes les heures du jour et de la nuit, à risquer l'accident dans l'accomplissement de leur devoir, à ne se soucier ni de leurs occupations, ni de leur temps, à ne compter ni leur peine, ni leur paie, ils sont et restent au service de la collectivité avec toutes les surprises que comporte leur mission.

Quand ça brûle, ils sont proches des sinistrés et leurs faits et gestes font l'objet d'interprétations, traduites en insinuations et même accusations qui font vite le tour

des 4 coins du Mont.

Heureusement que tout s'arrange, et après des excuses, nos braves pompiers sont de nouveau prêts à repartir au premier appel avec la même discipline et la même ardeur.

Car, malgré les critiques démenties, toute la population vous attend en cas d'incendie. C'est ce qui vous vaut, de la part des Autorités, une profonde reconnaissance.

Bgd.

Déchets de gazon

- M. Menétréy, vous avez bien voulu participer à la campagne d'économie lancée dans notre Commune en récoltant les déchets de gazon et les feuilles mortes pour en faire du compost. Cette action a débuté à fin avril et doit aboutir à la suppression du ramassage comme ordures ménagères de ces déchets dont la destruction revient à Fr. 250.-- la tonne à la collectivité. Quelles expériences avez-vous faites jusqu'ici. Les Montains sont-ils consciencieux?

- Oui, dans une large mesure, et je les en remercie. D'autres par contre restent absolument inconscients et ne savent pas distinguer les végétaux des autres déchets. J'ai trouvé de la vaisselle cassée! Pouvez-

vous préciser à vos lecteurs que je suis heureux de leur rendre service, satisfait de faire faire des économies à la Commune, mais de grâce, qu'on s'en tienne strictement au gazon et aux feuilles, sans quoi je ne m'en sors plus!

- Je le leur rappellerai. Et merci Monsieur Menétréy.

P.S. Les déchets autorisés sont à déverser sans emballage au nord de la ferme, propriété de M. Hervé Menétréy au Ch. de la Viane, le lundi et le jeudi jusqu'à 20h. et le samedi matin jusqu'à 11h.

Bgd

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

La fête au village

nous est annoncée pour le **3 juillet 76** et tous les Présidents de sociétés et autres responsables préparent fébrilement notre grande fête. Celle de 1974 fut un succès, celle de cette année doit

ETRE UN TRIOMPHE

car avec tout ce qui est prévu, il y a de quoi nous distraire et nous amuser pendant une longue soirée.

Le programme détaillé vous sera communiqué sous peu. en attendant, retenons déjà le lâcher de ballons, le verre-souvenir indispensable pour aller goûter le fameux 75 au tonneau de l'Écho des Bois.

Sur la place, chaque société va s'évertuer à faire mieux que toutes les autres, et nous retrouverons dans leur tradition les Charles, les Compagnons de la poêle, les «Paysannes» dans leur somptueux appareil, à leur table de vente des merveilles maison et autres merveilles pâtisseries.

Les Ames de Guerre auront leur mini-stand, la gym, le football et tout les groupements organisés seront là pour

accueillir leurs membres sympathisants, pour se faire connaître et avoir ainsi un contact avec toute la population de la Commune.

Notre FETE AU VILLAGE n'a pas d'autre ambition que de donner l'occasion aux jeunes et aux moins jeunes, aux bourgeois, ressortissants, Vaudois, confédérés, vieux habitants et nouveaux venus, de faire ample connaissance, de partager le verre de l'amitié, de bavarder avec des voisins encore inconnus, de côtoyer les membres des Autorités qui vous réservent du reste la surprise d'une tenue originale!

Il y aura, pour harmoniser le tout, notre sémillante fanfare profitant d'user les fonds de son vieil uniforme.

Il y aura à boire, à manger, de quoi se distraire, s'amuser, fraterniser, chanter.

Il y aura ... Vous le verrez en y venant en famille. A bientôt le plaisir de vous serrer la main.

Le Rédacteur:
A. Borgeaud

4e Fête Romande de lutte suisse des garçons lutteurs



Elle aura lieu sur l'Esplanade du Châtaignier le 11 juillet 1976, ou renvoyée au 18 juillet en cas de mauvais temps.

Qui sont ces garçons-lutteurs? des écoliers de 10 et 11 ans, leurs camarades de 12 et 13 ans, les garçons-lutteurs catégorie I (14 et 15 ans) et leurs aînés de 16 et 17 ans.

Il en arrivera 250 de toutes les localités romandes avec un millier d'accompagnants.

Ces jeunes vont pratiquer la lutte suisse «à la culotte» dans leur catégorie respective et sans tenir compte de leur poids. David et Goliath vont s'affronter, apprendre à dominer, à vaincre, à lutter, à redoubler d'efforts pour gagner. Et si leur adversaire est plus fort ou plus rusé, ils apprendront aussi à perdre en tendant la main

au vainqueur en se relevant.

5 grands ronds de scïure marqueront l'emplacement des ébats de ces «Suisseaux aux bras nouveaux» en herbe ou adolescents, mais déjà animés de cet esprit combattif qui contraste tant avec les longues chevelures ou les jeans trop délavés!

Le spectacle sera grand par sa simplicité, noble par son naturel, sympathique par son esprit de compétition, grâce à tant de fraîcheur juvénile, de résolution pour gagner soit le diplôme, la palmette pour les plus jeunes, la palme simple ou double pour les aînés.

Les premiers lutteurs entreront en lice à 08 heures et la fête durera jusqu'à ce que les vainqueurs de chaque catégorie soient désignés. La buvette sera ouverte et chacun aura ainsi la possibilité de calmer sa faim et sa soif sur place sans rien perdre du spectacle.

Souhaitons à ces jeunes futurs champions une journée inoubliable au Châtaignier par le beau temps et le plus chaleureux des accueils.

Le Rédacteur:
A. Borgeaud

Société de Jeunesse

Qu'est-ce qu'une société de Jeunesse? Beaucoup de gens l'ignorent. La Société de jeunesse du Petit-Mont, fondée en août 1888, tomba dans l'oubli pendant la 1ère guerre mondiale, puis fut reformée en février 1919. Adhérant à la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes en 1936, elle s'en retira en 1941 pour se faire admettre définitivement en 1950.

La jeunesse est avant tout une équipe de copains qui se retrouvent durant l'été à l'occasion des girons et autres fêtes de jeunesse où ils affrontent d'autres sociétés du du canton dans des joutes sportives, certes très amicales, mais fort disputées. Après une longue période infructueuse pour notre Société, le redressement s'amorça en 1974, et 1975 nous permet de fêter trois victoires: en football (6 joueurs), en cross par équipes et en lutte

léger grâce à Dédé Muller. A part cela, de nombreuses places d'honneur furent conquises dans la traction à la corde, au football, à la lutte et au cross.

Pour mettre à profit la grande vitalité qui l'anime, la Jeunesse s'est portée candidate pour l'organisation du giron du centre en 1976. Cette fête nous a été attribuée, et nous donnons déjà rendez-vous à toute la population les 24 et 25 juillet prochains au Châtaignier.

Tous les jeunes, filles et garçons, domiciliés dans la Commune et âgés de 16 ans révolus qui s'intéressent à la Société peuvent s'adresser, pour tous renseignements au Président, Claude Amaudruz, ch. des Meules, 1052 Le Mont (Tél. 32 01 61)

J.-P. Capt

Société Fédérale de Gymnastique

Toujours fidèle au poste!

C'est avec un grand plaisir que je tiens à informer notre population des événements se déroulant au sein de notre société.

Le 2 mai a eu lieu la journée des jeux de la Côte à Rolle. 20 équipes participaient au tournoi de volley-ball, et celle du Mont, sous la direction d'Oscar Gilland, a disputé les finales et remporté la 2e place.

Au tournoi de handball, notre équipe, sous la direction de Michel Pasche, s'est classée 3e sur 9.

C'est grâce à l'entraînement efficace, dirigé par notre moniteur J.-E. Burri, que nos spécialistes de la course ont pu occuper la 2e place au gymkhana et la 5e aux 6 x 80 m.

Un soleil magnifique a présidé au tournoi interne de tennis de table qui a eu lieu le 15 mai à la grande salle entre Bad Wildungen (Allemagne) et le Mont. Il appartenait à l'équipe de gymn. hommes de défendre les couleurs de notre société et de notre commune. L'équipe allemande a pu s'imposer dans les matchs «simples», mais elle a dû s'incliner aux «doubles». Une soirée familière a clôturé ce tournoi; elle s'est déroulée dans la nouvelle et magnifique cantine du Châtaignier, dans une ambiance chaleureuse et infatigable.

Les 15 et 16 mai, notre société a participé à la fête régionale de gymnastique de Corcelles près Payerne. Nos athlètes ont terminé avec une note de 110,36 (meilleur résultat 114,64).

Grâce à la volonté exceptionnelle, la disponibilité et la patience de notre moniteur J.-E. Burri et de son sous-moniteur F. Barrat, la S.F.G. du Mont a amélioré ses résultats et s'est classée 6e de sa division au concours de Payerne les 11, 12 et 13 juin derniers, avec un total de 111,49 (meilleur résultat; Oron avec 115,89). Cette magnifique note nous a permis de remporter une couronne aux franges or.

Je rappelle que notre ami Daniel Spänhauer s'occupe toujours de notre sous-section «Vélo» et tous les jeunes intéressés par ce sport peuvent prendre contact directement avec lui au N° 32 15 47.

Pour terminer, je tiens à vous donner les informations suivantes:

notre société participera à la Fête du Village le 3 juillet avec démonstrations de pupilles et d'actifs.

Le 4 juillet aura lieu, sur le terrain de football du Châtaignier un tournoi de volley-ball auquel participeront environ 50 équipes féminines du canton. Toute la population est invitée à suivre ces joutes.

Lors de la Fête Nationale, la buvette de la cantine du Châtaignier sera traditionnellement tenue par nos membres et un orchestre animera cette soirée dès 21 heures. L'entrée sur le pont de danse sera libre.

S.F.G. Le Mont
Le Président:

Dietrich Zieschank